



## COMMUNE D'ANNIVIERS

### M I S E S   A   L ' E N Q U E T E   P U B L I Q U E

L'administration communale soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

*Val Capital SA par Benoît Epiney pour la rénovation d'une habitation, parcelle 1744, folio 18, zone centre des villages, située au lieu dit « Mission » à Mission – coordonnées 2'611'880 / 1'115'335*

*Tschabold Jean-Luc et Catherine pour la rénovation d'un chalet, parcelle 2586, folio 14, zone centre du village, située au lieu dit « Soussillon » à Soussillon – coordonnées 2'610'551 / 1'123'265*

*Hollefeld Thomas pour l'agrandissement d'un chalet sur garage existant, parcelle 1232, folio 10, propriété de Hollefeld Thomas et Vazquez Ramos Maria Dolores, zone d'habitation individuelle H40, située au lieu dit « L'Orzerett » à St-Luc – coordonnées 2'612'066 / 1'118'652*

Les dossiers peuvent être consultés durant les heures d'ouverture au bureau technique, route des Sampelèts 6 à Vissoie ainsi que dans le guichet communal de situation de l'objet mis à l'enquête.

Les oppositions seront adressées par pli recommandé à l'Administration communale, CP 46, 3961 Vissoie, dans les trente jours à partir de la présente publication.

Anniviers, le 17 juin 2022

L'ADMINISTRATION COMMUNALE